



LES  
MARINIÈRES

Logements  
protégés



### Contact location



Alterimo Sàrl  
Route de Prilly 23  
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20  
info@alterimo.ch  
www.alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE  
Antistatique

PHOTOS  
Istockphoto.com

TEXTES  
Chantal-Anne Jacot,  
journaliste RP

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de

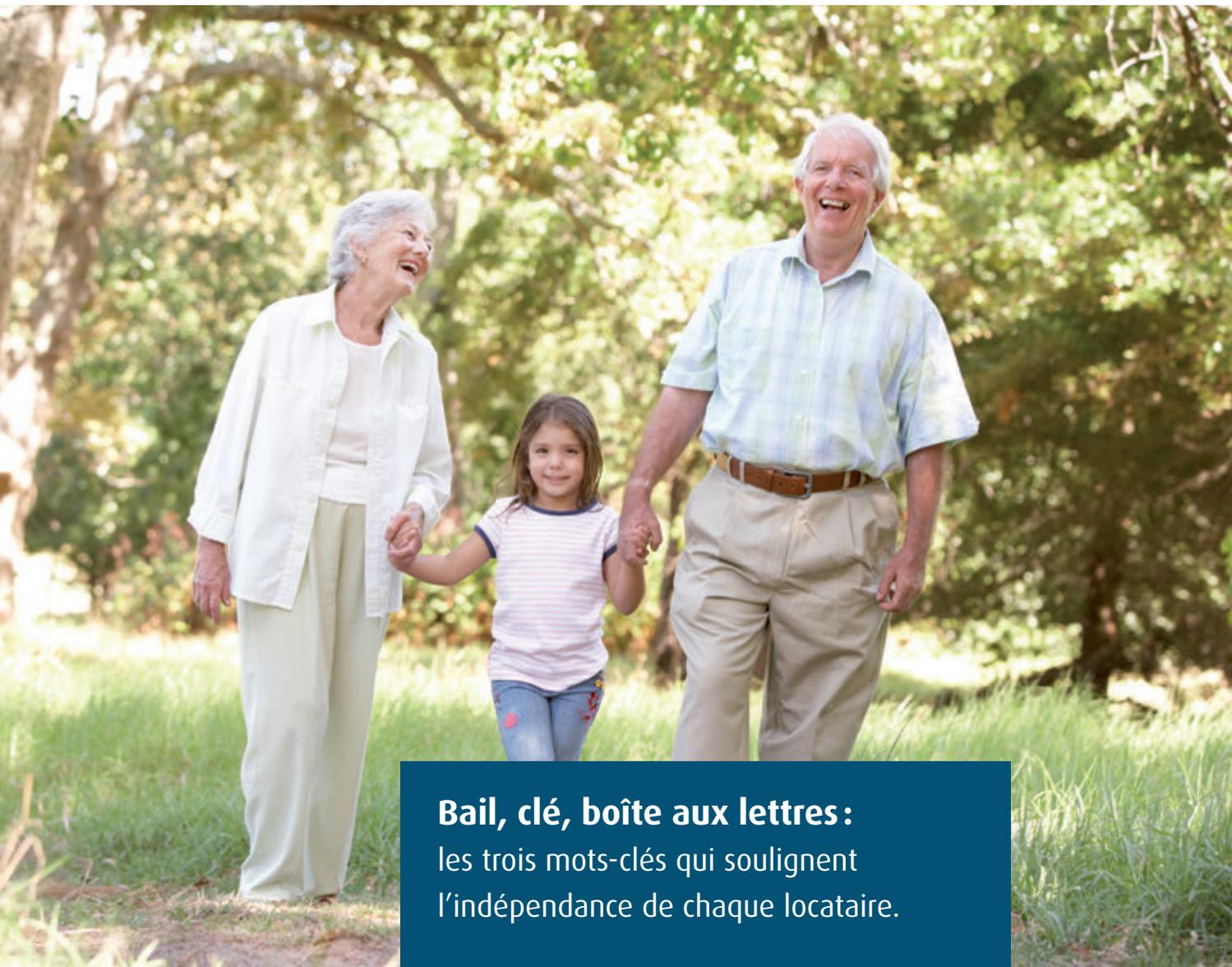


coopérative d'utilité publique  
cité derrière

# Vous avez dit "logements protégés" ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



**Bail, clé, boîte aux lettres :**  
les trois mots-clés qui soulignent  
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il peut être équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président  
**Cité Derrière** – Coopérative d'utilité publique



## La Typologie

L'immeuble B du projet "Les Marinières" comprend 13 logements protégés formés de :

- 8 x 2 pièces
- 5 x 3 pièces



## La Situation

Dans un cadre naturel et apaisant, "Les Marinières" voient le jour entourées d'arbres, situées à deux pas du lac, du Port du Petit-Bois et du Centre sportif de loisirs. De manière plus précise, l'implantation des deux immeubles de quatre niveaux - doté chacun d'un attique - couvre la portion de territoire entre la route de la Longeraie, l'avenue Ignace-Paderewski et les voies CFF jusqu'à la limite de la Commune de Tolochenaz.

La Municipalité de Morges grouille d'originalité de par sa riche histoire, ses manifestations culturelles et ludiques : une visite par exemple au Musée du Château... Une escapade lors du rendez-vous automnal "Le livre sur les quais" consacré à la littérature... Un concert au Théâtre Beausobre... Une envie de détente amusante au célèbre Festival d'humour "Morges-sous-Rire"...

Une ville dont l'essor économique est important, facilitée au quotidien par la proximité des transports publics, du centre-ville, de la gare CFF, de la route cantonale et de l'autoroute A1 (Genève, Lausanne, Berne, Zurich).

## Le Concept

Suite à un appel d'offres d'investisseur, la Commune de Morges a mandaté la Coopérative Cité Derrière et le bureau d'architectes J.-B. Ferrari et Associés SA à Lausanne pour la construction de deux bâtiments baptisés "Les Marinières". Ce projet représente pour la coopérative une nouvelle opportunité de remplir sa mission, celle de réaliser des logements à prix modérés

- en préservant l'habitabilité des appartements et le bien-être des locataires,
- en considérant les délais impartis ainsi que les coûts de construction.

La Coopérative Cité Derrière s'est engagée envers la Commune de Morges à respecter les critères du Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) et de proposer des loyers inférieurs au prix du marché.

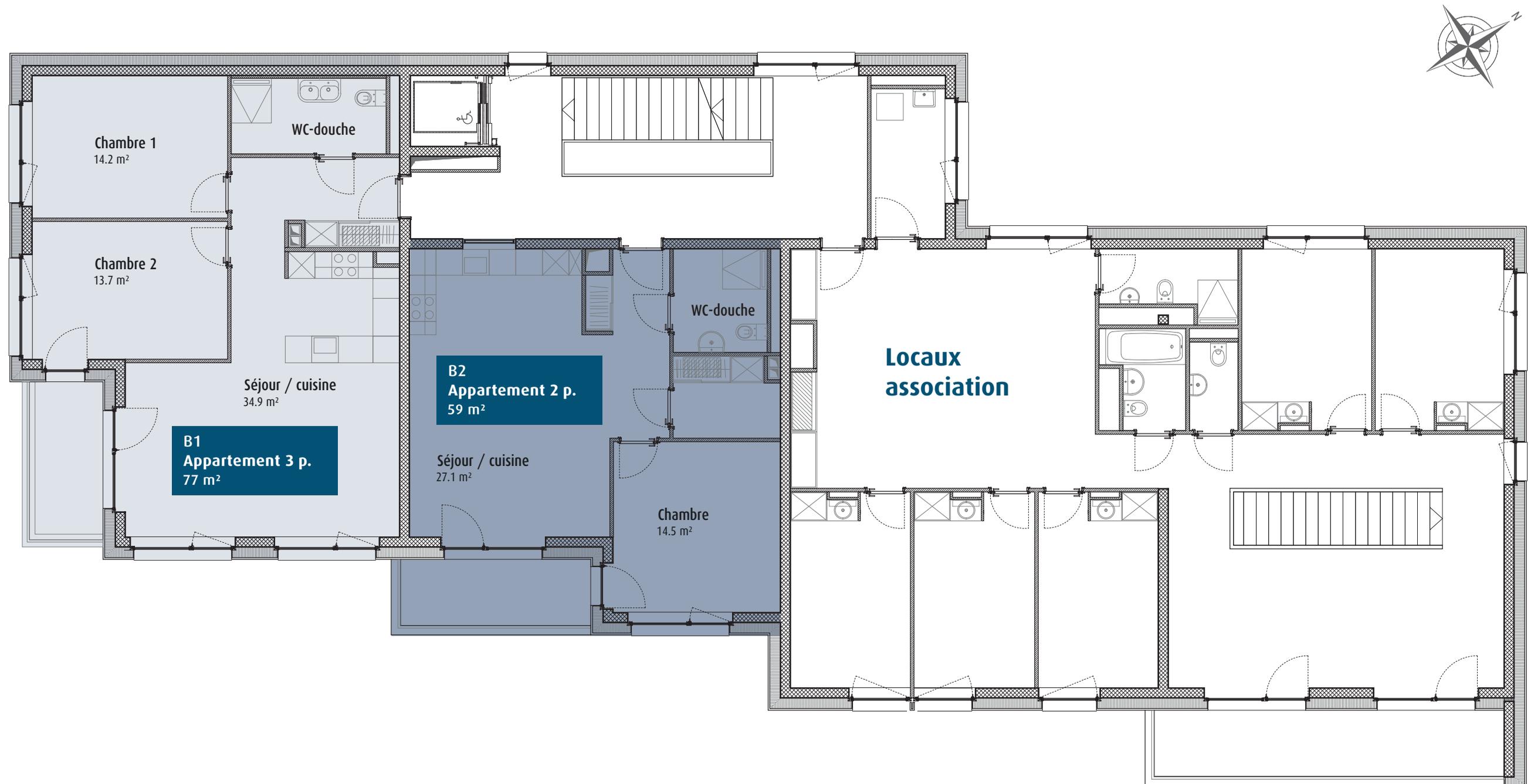
Le terrain a été cédé à la Coopérative Cité Derrière en droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur une durée de 50 ans.

La moitié des 26 logements est réservée à des appartements protégés pour personnes âgées ou à mobilité réduite qui bénéficieront d'espaces communautaires, sans oublier la présence régulière d'une référente sociale.

Les architectes ont relevé le défi de concevoir des appartements simples, de qualité, accueillants, respectant le label Minergie®, assurant une vie paisible et sereine dans un environnement où règnera une émulation d'énergies positives.



# 1<sup>er</sup> étage



# 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> étages



## Attique

